

## Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN 6 juin 2022 (1172 boul Guillaume-Couture – salle 104)

---

Madame Sophie Turgeon, directrice du CÉA des Navigateurs, participe à toutes les séances.

### Membres présents

---

François Roberge	Office municipal d'habitation de Lévis
Anik Simard	Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière
Sophie Lévesque	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière
Chantal Poulin	Caisses Desjardins de la Chaudière
Dominic Duquet	Enseignant Accès
Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante FGA
Charles Bigaouette	Enseignant ED
Andrée Lavoie	Soutien administratif
Josée Mercier	Orthopédagogue Accès et FGA

### Membres absents

---

Kevin Létourneau	Élève FG, Saint-Romuald
Stéphanie Paquet	Enseignante École du Milieu
Frédéric Ouellet	Enseignant IS

### Invités

---

Isabelle Vachon	Directrice adjointe
Claude Théberge	Directeur adjoint (absent)
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Céline Gagnon	Secrétaire

### 1. Mot de bienvenue

---

Monsieur Roberge souhaite la bienvenue à tous et profite de l'occasion d'être en présentiel afin que chacun se présente.

Madame Turgeon informe que le ministère de l'Éducation a fait parvenir un avis concernant la tenue des rencontres en présentiel des C.E. pour s'assurer de la légalité de ceux-ci (points approuvés, etc). Ce soir, Monsieur Létourneau est absent et a mentionné son intérêt à suivre le CE en zoom, sachant qu'il sera noté comme absent.

---

## 2. Vérification de la légalité de la réunion

---

### 2,1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

### 2,2 Quorum

Les quatre membres externes sont présents et le quorum est atteint.

---

## 3. Adoption de l'ordre du jour

---

Le président, Monsieur Roberge, informe les membres que l'ordre du jour sera modifié en respect des moyens de pression de certains membres de la direction du CÉAN faisant partie de l'AQPDE (Association québécoise du personnel de direction des écoles). Les points d'information de 7.4 à 7.6, 7.8 à 7.9, 8, 9 seront donc retirés de l'ordre du jour.

CE 21/22-230

L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Anik Simard.

### 3,1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

---

## 4. Compte-rendu

---

### 4,1 Approbation du procès-verbal du 2mai 2022

CE 21/22-231

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Josée Mercier et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

### 4,2 Suivi découlant

Madame Turgeon explique qu'il y avait un suivi pour le point 7.1 (plan effectif) :

- Le poste de secrétaire de soir est resté vacant à la suite du bassin mais une employée sur la liste de rappel devrait accepter le poste pour la rentrée.
- Le poste de technicien en loisirs est resté vacant lors du bassin mais une technicienne en éducation spécialisée a accepté le poste.
- Au niveau des professionnels, le poste en orthopédagogie en surcroît est reconduit pour l'an prochain et il y aura l'ajout d'un poste en orientation (SARCA 3 jours et francisation 2 jours).
- Au niveau des enseignants, deux nouveaux postes et une démission sont comblés par un poste en français, un en francisation et un en I.S.

---

## 5. Points pour approbation

---

### 5,1 Rapport annuel du CÉ 2021-2022

Madame Turgeon informe que le rapport est terminé, ne reste que l'ajout des résolutions de ce soir. Monsieur Roberge est satisfait et heureux de voir les photographies des Galas Méritas et des activités de l'année.

CE 21/22-232

L'adoption du rapport annuel du CÉ 2021-2022 a été proposée par madame Chantal Poulin et secondée par madame Andrée Lavoie.

### 5,2 Balises décisionnelles pour l'ouverture du point de services de Sainte-Croix

Mme Turgeon explique que la direction du CÉAN est à finaliser l'analyse des présentations et que la situation de Sainte-Croix a été discutée au dernier bureau

de direction. Pour revenir à l'année dernière, la décision de fermeture temporaire a été prise tardivement et des communications urgentes ont dû être faites auprès des parents, des élèves et du personnel vers la mi-août.

Madame Turgeon explique qu'il est préférable de prendre une décision en juin pour tous (élèves et parents, enseignants, professionnels) que d'être obligé de contrecarrer le tout en août. Il est important de formaliser le tout par une proposition discutée et approuvée par le C.É concernant le nombre d'inscriptions nécessaires pour l'ouverture du point de service en 2022-2023 à Sainte-Croix.

Après plusieurs discussions sur le nombre minimum d'élèves requis, l'offre des services d'orthopédagogie et d'orientation, la possibilité d'offrir des cours de francisation et en se basant sur les statistiques des dernières années pour le point de services de Sainte-Croix, il y a eu consensus sur une proposition : « La proposition est de comptabiliser un minimum de 35 inscriptions pour ouvrir le point de service du CÉAN à Sainte-Croix pour l'année scolaire 2022-2023. ».

CE 21/22-233

L'adoption de la proposition du nombre minimal de 35 inscriptions pour l'ouverture du point de service de Sainte-Croix en 2022-2023 a été proposée par monsieur François Roberge et secondée par madame Josée Mercier.

### 5,3 Les règles de vie 2022-2023

Madame Turgeon présente le document, qui est le même depuis quelques années, petites coquilles à corriger sans toucher au contenu

CE 21/22-234

L'adoption des règles de vie 2022-2023 est proposée par madame Andrée Lavoie et secondée par monsieur Charles Bigaouette.

### 5,3 Les frais chargés aux élèves

Monsieur Paquette explique que les frais chargés aux élèves ont été revus pour donner suite à un rapport de la Fédération des centres de services scolaires. Les coûts d'inscription de la formation générale aux adultes se rapprochera de la gratuité scolaire semblable à celle du secteur jeunes et seront dorénavant des frais d'animation sociale et de vie culturelle. Par conséquent, les frais ont été revus et Monsieur Paquette présente la liste complètes de tous les programmes au CÉAN.

CE 21/22-235

L'adoption des frais chargés aux élèves pour l'année scolaire 2022-2023 est proposée par madame Anik Simard et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

---

## 6. Budget

---

### 6,1 Le budget du conseil d'établissement 2021-2022

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et dépenses et explique qu'une seule rencontre aura eu lieu en présentiel, celle de ce soir, représentant des dépenses de 367 \$ sur le budget de 1 300 \$. L'année se soldera avec un surplus de 933 \$.

CE 21/22-236

L'adoption est proposée par madame Anik Simard et appuyée par monsieur Charles Bigaouette.

## 6,2 Le budget du conseil d'établissement 2022-2023

Monsieur Paquette explique que le budget prévoit une augmentation de 200 \$ pour l'année scolaire 2022-2023, un total de 1500 \$ pour les cinq rencontres en frais de déplacement et budget, vu l'inflation du coût de la vie.

CE 21/22-237

L'adoption est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Josée Mercier.

## 6,3 Le budget du centre 2021-2022

Monsieur Paquette explique les différents fonds et résume que le CÉAN est en bonne santé financière et que tout se déroule comme prévu.

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) : Plusieurs projets réalisés tels que l'achat de TV interactives, de chariots et de iPads ainsi que le réaménagement du secrétariat du 1172. Les résultats prévisionnels sont de 62 957 \$ pour les revenus et de 69 228 \$ pour les dépenses, ce qui résulterait un déficit prévu de 6 271 \$. L'ensemble des dépenses prévues réduiront une partie du surplus cumulé. Lors de prochains mandats en 2022-2023, monsieur Paquette informe les membres du CE, que les surplus accumulés pourront être dépensés avec de nouveaux mandats.

Les fonds 1, 2, 4, 5, 6 représentent les opérations courantes du centre. Le temps supplémentaire et les nouveaux contrats des enseignants a eu un impact négatif mais des allocations du MEES (financement) pour la croissance au niveau de la francisation pour 250 000 \$ est à prévoir. Les résultats prévisionnels sont de 6 632 574 \$ pour les revenus, de 6 568 200 \$ pour les dépenses pour un surplus prévu de 64 374 \$. Ce résultat sera fortement à la hausse si le centre reçoit les allocations du MEES.

Fonds 4 : Pour donner suite à une demande au dernier CÉ de Madame Marie-Noëlle Lavigne, Monsieur Paquette présente les mesures et différents types de dépenses pour ces allocations (mesures protégées et dédiées). Vu le manque de personnel, il a été difficile de mettre en place des projets pour dépenser ces surplus mais le CÉAN fera tout en son possible pour corriger la situation lors de la prochaine année scolaire.

Fonds 7 : Le fonds est utilisé pour les cours autofinancés et la vente de volumes aux élèves et aux 50+. Monsieur Paquette explique l'erreur comptable de l'an passé qui entraîne un surplus anticipé pour cette année. Les résultats prévisionnels sont de 69 493 \$ pour les revenus, de 34 585 \$ pour les dépenses pour un surplus prévu de 34 908 \$.

Fonds 9 : Ce fond est prévu pour les activités extrascolaires. Il y en a eu moins qu'à l'habitude en raison du contexte de pandémie actuelle. La diminution du surplus accumulé est ralentie mais les galas méritas, qui se sont tenus en mai et juin, ont eu un impact favorable. Les résultats prévisionnels sont de 34 908 \$ pour les revenus, 38 482 \$ pour les dépenses pour un déficit prévu de 3 574 \$.

CE 21/22-238

L'adoption est proposée par madame Sophie Lévesque et appuyée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

## 6,4 Le budget du centre 2022-2023

Monsieur Paquette présente le budget prévisionnel du CÉAN pour 2022-2023.

Le fonds 0 (immobilisations et informatique) : Les prévisions pour les revenus de 5 744 \$ et les dépenses 32 094 \$ pour un déficit de 26 350 \$ et un surplus estimé de l'année antérieure de 34 646 \$ pour débiter l'année.

Les fonds 1, 2, 4, 5, 6 représentent les opérations courantes du centre. Les prévisions pour les revenus de 6 948 010 \$ et pour les dépenses de 6 872 956 \$ pour un surplus estimé de 75 054 \$. L'année s'amorcera avec un surplus estimé à 1 860 653 \$.

Fonds 4 : Le fonds débutera l'année avec un surplus de 305 030\$ et des revenus estimés à 742 228\$ pour des dépenses de 696 426 \$ pour un surplus prévisionnel de 45 802\$.

Fonds 7 : Le fonds est utilisé pour les cours autofinancés et de la vente de volumes aux élèves et aux 50+. Des prévisions de revenus de 85 000 \$ et des dépenses de 84 573 \$ pour un surplus de 427 \$.

Fonds 9 : Ce fonds est prévu pour les activités extrascolaires. Des revenus estimés à 25 000 \$ et des dépenses à 41 850 \$ pour un déficit de 16 850\$ viendront diminuer le surplus en début d'année de 77 358 \$.

L'adoption est proposée par madame Josée Mercier et appuyée par monsieur Charles Bigaouette.

CE 21/22-239

---

## 7. Points d'information

---

### 7,1 Climat sain

Madame Isabelle Vachon explique les résultats du sondage effectué auprès du personnel du CÉAN (5 questions). Pour l'année scolaire qui se termine, trois situations ont été rapportées mais celles-ci ne rencontrent pas les critères pour être déclarées au protecteur de l'élève. La mise en place à court et moyen terme et la définition des responsabilités de chacun seront planifiées rapidement afin de reconduire le plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2022-2023.

CE 21/22-240

L'adoption de la reconduction du plan pour un climat sain pour l'année scolaire 2022-2023 est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et appuyée par madame Anik Simard.

### 7,2 Statistiques de la clientèle

Monsieur Paquette dresse le tableau du nombre d'inscriptions pour tous les programmes versus l'année dernière, et ce, en date du 6 juin 2022 :

ED : 458 (baisse marquée)

Accès : 95 élèves (baisse très marquée et aucune session d'hiver)

EDM : 15 élèves (stabilité)

FGA : 460 (jour) et 35 (soir) (légère hausse)

Francisation : 369 (jour et soir) (très forte hausse en regroupant jour et soir)

IS : 183 (stabilité)

ISP : 1 (stabilité)

Grand public (50 ans +) : 452 (légère baisse)

RPA et protocoles : 576 et 338, stabilité

### 7.3 Topo des présentations

Madame Isabelle Vachon confirme qu'il ne reste que trois directions à présenter leurs élèves et que tout sera terminé le 9 juin. Au total, 261 élèves ont été présentés pour nos différents programmes par 14 directions des écoles secondaires

du CSSDN et par 5 écoles à l'extérieur du CSSDN. Des présentations tardives seront prévues le 9 août pour la première entrée de 2022-2023 (25 août 2023).

#### **7,4 Modification au partenariat avec Emploi Québec**

Point non discuté

#### **7,5 Organisation scolaire 2021-2022**

Point non discuté

#### **7,6 Accueil des élèves / août 2022**

Point non discuté

#### **7,7 Date de la première rencontre du CÉ**

Proposition pour lundi 26 septembre 2022 à 17h30 au 1172 boul Guillaume-Couture (local 104) et acceptée par tous.

#### **7,8 Utilisation des locaux cet été et travaux**

Point non discuté

#### **7,9 Nouvelles de nos milieux**

Point non discuté

---

### **8. Courrier**

---

Point non discuté

---

### **9. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre**

---

Point non discuté.

9.1 Nomination des officiers : présidence, vice-présidence et secrétaire

9.2 Les règles de régie interne 2022-2023

9.3 Acte d'établissement

9.4 Mesures d'urgence

9.5 Calendriers des rencontres 2022-2023 du C.É.

9.6 Normes et modalités 2022-2023

---

### **10. Levée de l'assemblée**

---

CE 21/22-241

La levée de l'assemblée à 19h22 est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Andrée Lavoie.

François Roberge  
Président

Sophie Turgeon  
Directrice du CÉAN